

Cahier des clauses scientifiques et techniques
de l'Inventaire général des patrimoines
de la Communauté d'Agglomération du Niortais

I.CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

I.1- Le contexte

En Conseil communautaire du 25 janvier 2016, les élus de la Communauté d'Agglomération du Niortais ont délibéré en faveur d'une politique de valorisation et de médiation de la qualité patrimoniale et du cadre de vie du territoire. À ce titre, ils se sont engagés dans un processus de candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire ».

En tant que symbole de l'héritage de la chamoiserie et de ses savoir-faire et comme témoignage de l'architecture industrielle, le site du port Boinot a été choisi pour l'installation d'un lieu privilégié pour informer, débattre, découvrir et comprendre l'architecture et le patrimoine du territoire auprès de ses habitants mais également des touristes. Cet espace, pédagogique, scientifique et numérique, a pris provisoirement le nom de Séchoir 3.0, et évolue à destination d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) une fois la labellisation « Pays d'Art et d'Histoire » obtenue. Le Séchoir 3.0 permettra de révéler, valoriser l'identité du territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais dans une logique de réseau et de complémentarité des communes entre-elles.

Pour mener à bien ce projet et engager une réflexion de fond sur les composantes patrimoniales du territoire, la Communauté d'Agglomération du Niortais souhaite associer la Région Nouvelle-Aquitaine, service Patrimoine et Inventaire Site de Poitiers-Limoges pour la réalisation d'un Inventaire topographique dans le cadre d'une convention triennale

I.2- Les objectifs de l'opération

L'enquête d'inventaire répond à la nécessité de constituer un socle de connaissance indispensable à la valorisation durable des 40 communes¹ de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN). L'objectif est de dresser un état des lieux patrimonial, homogène sur le territoire de la CAN, de donner à voir les correspondances entre les communes et de mettre en résonance le patrimoine structurant avec le patrimoine local des communes. L'étude s'inscrit également dans une volonté politique de favoriser la protection et la mise en valeur des patrimoines architecturaux et paysagers pour se les approprier et affirmer une identité territoriale. Elle prend en compte les éléments du patrimoine culturel dans leur contexte à la fois pour leur intérêt historique, patrimonial et pour ce qu'ils révèlent des relations étroites entre l'homme et son environnement.

Cette étude propose de mobiliser les habitants, de les sensibiliser à la valeur de leur patrimoine et de partager avec eux les découvertes réalisées. La collaboration avec ces derniers, porteurs des traditions orales, mais également avec les acteurs locaux tels que les associations², permettra de mettre en lien les éléments repérés avec les éléments du patrimoine culturel immatériel (chants, contes, légendes...). Ces éléments apparaissent comme des indices à la compréhension du territoire : la répartition géographique et l'appropriation du territoire par l'Homme au fil du temps.

Enfin, l'enquête d'inventaire a vocation à alimenter le contenu du projet scientifique et culturel du Séchoir 3.0. Ce dernier s'inscrit comme première composante d'un réseau de parcours patrimoniaux sur le territoire de l'agglomération.

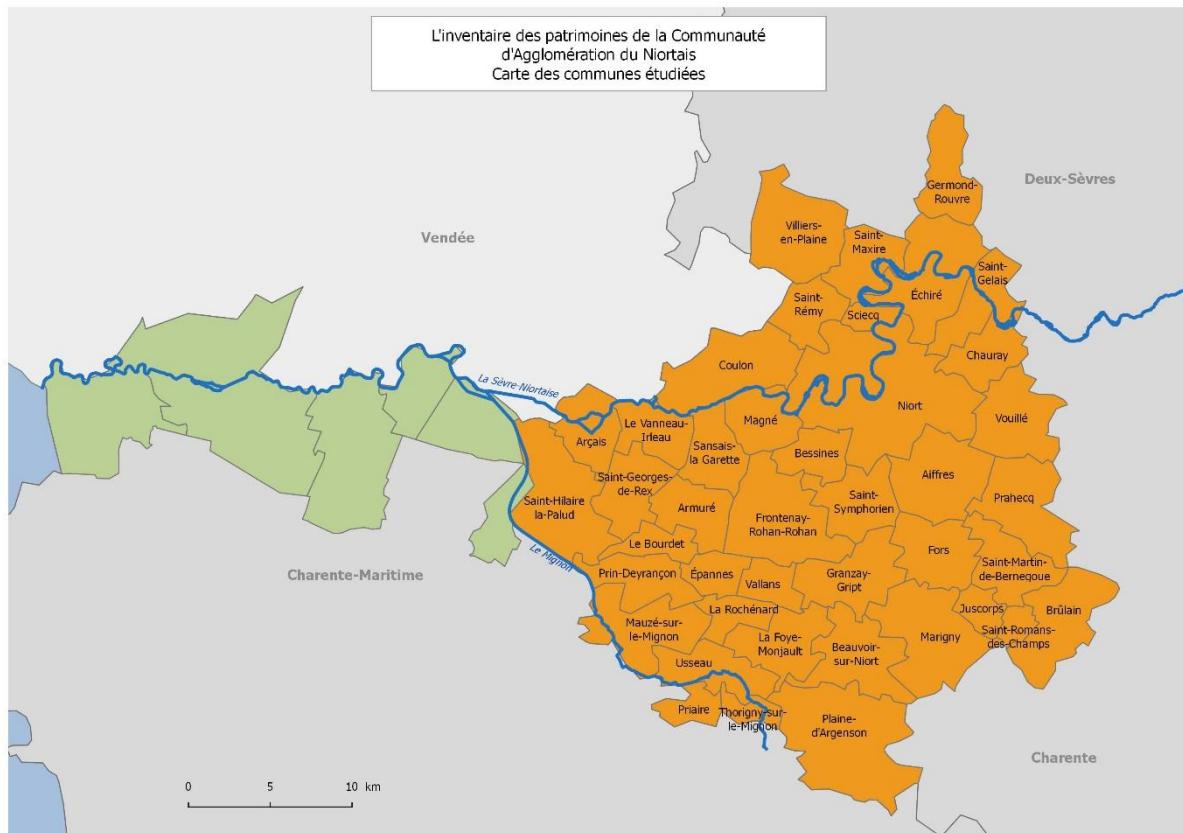
¹ A la signature de la convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine en juillet 2018, la Communauté d'Agglomération du Niortais est composée de 42 communes. Au 1^{er} janvier 2019 les communes de Priaire, Thorigny-sur-le-Mignon et Usseau fusionnent formant la nouvelle commune de Val-du-Mignon. Le territoire reste inchangé.

² Annexe 1 : liste des associations présentes sur le territoire de la CAN

II- DÉLIMITATION DE L'AIRE D'ÉTUDE

II.1. La Communauté d'Agglomération du Niortais

L'aire d'étude sélectionnée correspond à l'entité administrative de la CAN. Elle correspond également au périmètre sélectionné dans le cadre de la candidature à la labellisation du « Pays d'Art et d'Histoire ». L'ancrage historique de ce territoire est ancien, comme en témoigne la création du district de Niort le 3 février 1790, sur un périmètre pratiquement équivalent à celui d'aujourd'hui, seules deux communes en sont exclues. À la suppression des districts en 1795, ces deux autres communes rejoignent l'arrondissement de Niort. L'opération portera donc sur les communes de : Aiffres, Amuré, Arçais, Beauvoir-Sur-Niort, Bessines, Brûlain, Chauray, Coulon, Échiré, Épannes, Fors, Frontenay-Rohan-Rohan, Germond-Rouvre, Granzay-Gript, Juscorps, La Foye-Monjault, La Rochénard, Le Bourdet, Le Vanneau-Irleau, Magné, Marigny, Mauzé-sur-le-Mignon, Niort, Plaine d'Argenson, Prahecq, Priaires, Prin-Deyrançon, Saint-Gelais, Saint-Georges-de-Rex, Saint-Hilaire-la-Palud, Saint-Martin-de-Bernegoue, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Saint-Romans-des-Champs, Saint-Symphorien, Sansais, Sciecq, Thorigny-sur-le-Mignon, Usseau, Vallans, Villiers-en-Plaine et Vouillé.



II.2. S'inscrire dans la durée

L'Inventaire général du patrimoine a pour objectif de recenser, étudier et faire connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique. Pour permettre une connaissance globale du territoire, il nécessite donc de raisonner dans la longue durée. Ainsi, l'opération prendra en compte les témoignages les plus anciens et significatifs de la présence humaine et sera exhaustive jusqu'au dernier tiers du 20^e siècle. En effet, les problématiques de l'étude ne justifient pas de porter une attention particulière aux édifices bâtis après les années 1960 ; cependant,

cette période pourra être dépassée pour certaines réalisations jugées exceptionnelles : en particulier pour des œuvres d'architecte, des bâtiments publics ou édifices témoins d'une activité majeure tels que les sièges des mutuelles ou le patrimoine industriel.

III - LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Pour permettre une valorisation totale du territoire et révéler l'ensemble du patrimoine entre Niort la ville-centre et les 39 autres communes, il s'agit d'une part de comprendre le socle commun du territoire et redonner du sens au fondement d'origine de celui-ci et d'autre part, identifier les grands thèmes transversaux qui constituent le patrimoine de la CAN.

III.1. Comprendre la construction du territoire de la CAN

Cet inventaire topographique a pour projet de partager les connaissances sur l'ensemble du territoire en veillant à décrire les correspondances historiques entre la ville-centre et son territoire d'influence : le positionnement et le rôle de chaque commune, les relations entre-elles, les relations entre les plaines et le Marais poitevin.

Les connaissances en matière de patrimoine sur l'aire d'étude sélectionnée sont très inégales, voire lacunaires. Certaines communes ont déjà initié une politique de valorisation, d'identification et d'étude de leur patrimoine, 26 communes possèdent un ou plusieurs circuits de découverte des patrimoines. Au total 44 circuits ont été référencés³. Deux communes sont labellisées Petites Cités de Caractère⁴.

En plus des politiques initiées par les communes elles-mêmes, le service Patrimoine et Inventaire – Site de Poitiers, a réalisé deux études qui incluent le territoire de la CAN. L'une achevée en 2005, portait sur le patrimoine industriel de la Région Poitou-Charentes et la seconde, actuellement en cours, traite du patrimoine culturel de la vallée de la Sèvre Niortaise dans le Marais poitevin, de Niort à Marans. Sept communes de la CAN seront étudiées au cours de cette opération (Arçais, Coulon, Magné, Niort, Saint-Hilaire-la-Palud, Sansais la Garette, Le Vanneau-Irleau). Dans ce cadre, seul le patrimoine immobilier des bords de Sèvre de la ville de Niort fait l'objet d'un inventaire. Ces deux études ont permis de mettre en valeur des composantes patrimoniales du territoire cependant, certains thèmes n'ont pas été étudiés : le patrimoine rural qui témoigne des modes de vie et de l'organisation sociale dans les campagnes. D'autres thèmes ont été étudiés sur une partie du territoire comme celui des relations entre l'homme et son environnement paysager qui s'est limitée au Marais poitevin.

Ainsi, l'objectif de cette étude d'inventaire est d'étudier l'ensemble des patrimoines du territoire de la CAN.

III.2. Révéler l'identité du patrimoine du territoire de la CAN

Afin d'affirmer une identité commune sur l'ensemble du territoire, l'étude d'inventaire a pour objectif d'identifier et décrire les grandes périodes du développement du territoire, faire émerger les faits marquants et caractéristiques de chaque période, identifier les grands thèmes qui forgent le patrimoine du territoire de la CAN et qui le caractérisent dans des thématiques diverses telles que l'architecture industrielle, l'eau et les activités humaines, l'architecture de noblesse, l'organisation sociale dans le milieu rural ...

³ Annexe 2 : Parcours patrimoniaux existants

⁴ Deux communes labellisées Petites Cités de Caractères : Arçais et Coulon. Toutes deux ont approuvé une AVAP sur le bourg.

III.3. Sensibiliser et préserver le patrimoine

Cette opération vise à sensibiliser au patrimoine. Elle propose aux habitants une redécouverte de leur cadre de vie en révélant des formes architecturales peu identifiées par ceux qui les pratiquent au quotidien. En mettant en lumière des techniques de construction ancienne, elle valorise les savoir-faire traditionnels. De plus, le recensement permet d'identifier les éléments patrimoniaux menacés et le cas échéant de les restaurer dans le cadre du dispositif mis en place par la Communauté d'Agglomération du Niortais depuis mars 2016 : le Fonds Communautaire du Patrimoine.

IV - LA MÉTHODE MISE EN ŒUVRE

IV.1 - Diagnostic préalable

L'opération d'inventaire est réalisée en parallèle à la réhabilitation du site du port Boinot dans lequel prendra place le *Séchoir 3.0* - espace dédié à la valorisation des patrimoines du territoire. L'inauguration de l'ancien séchoir situé sur le site du port Boinot est prévue pour le deuxième trimestre 2020. Le cabinet *AVEC ingénierie et programmation* de Bordeaux a réalisé un diagnostic patrimonial du territoire et a défini un schéma de valorisation et de mise en œuvre du projet : *Séchoir 3.0*.

Ce diagnostic se compose d'un récolement des données déjà existantes⁵ sur l'ensemble des patrimoines (immatériels, architecturaux, paysagers et mobiliers), accompagné d'une lecture croisée par les discours des élus de l'ensemble des communes et acteurs du territoire. Il s'est traduit par la réalisation de 1954 fiches. Elles ont été transmises aux communes de la CAN en janvier 2019. Il s'agissait de transmettre une première vision des composantes patrimoniales par commune et d'impliquer les élus dans ce projet visant à porter un nouveau regard sur leur commune.

IV.2 - L'approche topographique

Conformément aux normes nationales de l'Inventaire général du patrimoine culturel, l'enquête comprend plusieurs phases qui se croisent.

La première phase - *la recherche documentaire* - elle consistera en un approfondissement du diagnostic existant par un travail de recherches bibliographique, iconographique et archivistique, complété par les sources immatérielles et les témoignages des habitants.

La deuxième étape - *le recensement in situ* - Il s'agit d'un relevé systématique sur le terrain de tous les éléments patrimoniaux qui entrent dans le cadre de l'enquête. Il est effectué à l'aide d'une grille de recensement qui permet de localiser, de décrire et de dater l'élément retenu et s'accompagne d'une couverture photographique complète. Cette démarche à la parcelle permet d'effectuer des dénombrements, d'établir une cartographie très précise. Cette étape permet de distinguer les édifices suivant leur intérêt ou de leur représentativité, soit au regard d'une typologie, soit, au contraire, pour leur caractère exceptionnel.

Dans un troisième temps, il s'agit de mettre en forme les éléments repérés au regard des sources collectées soit dans un dossier d'œuvre, étude monographique, soit dans un dossier collectif mettant en parallèle des œuvres d'une même famille.

⁵ Annexe 3 : Sources du diagnostic patrimonial

L'ensemble est mis en forme dans la base de données GERTRUDE, outil de production et de diffusion sur Internet. Chaque dossier est accompagné d'une ou plusieurs photographies et est obligatoirement géoréférencé.

V - MODES DE RESTITUTION DES DONNÉES

Afin de permettre un accès à tous et une valorisation des données sur le territoire d'étude, la base de données sera consultable, sur rendez-vous, à la bibliothèque du musée Bernard d'Agesci (26, avenue de Limoges, 79 000 Niort), au Centre régional de documentation du patrimoine, site de Poitiers (102 Grand Rue, 86000 Poitiers), sur le site de l'Inventaire du Poitou-Charentes, inventaire.poitou-charentes.fr, sur borne interactive disponible à l'accueil du Musée Bernard d'Agesci et au Donjon (à l'étude). Un lien depuis le site de Niort Agglo pourra également être mis en place. D'autre part, il est indispensable de réfléchir d'ores et déjà aux outils de valorisation qui pourront être développés au *Séchoir 3.0*.

L'utilisation des données est libre de droit, à la condition d'indiquer le copyright de la Région Nouvelle-Aquitaine et de Niort Agglo et, pour les photographies, le nom du photographe, le copyright de la Région Nouvelle-Aquitaine et celui de Niort Agglo selon l'auteur de la Photographie. La base de données pourra être remise sous forme papier aux communes, dans un souci d'accessibilité aux personnes ne maniant pas l'outil informatique.

VI - MOYENS AFFECTÉS A L'OPÉRATION

L'inventaire du patrimoine topographique sera réalisé dans le cadre d'un partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et le service Patrimoine et Inventaire - site de Poitiers-Limoges de la Région Nouvelle-Aquitaine. (Convention pour 3 ans en date du 10 juillet 2018). Cette étude est réalisée par un(e) chargé(e) de mission recruté(e) par la Communauté d'Agglomération du Niortais avec un financement de la Région.

La Région Nouvelle-Aquitaine (service de Patrimoine et Inventaire - site de Poitiers) assure la pérennisation des données via leur intégration dans l'outil GERTRUDE. Conformément à la convention entre la CAN et la Région pour cette opération, cette dernière met à disposition des ressources tant humaines que techniques pour permettre l'intégration des données dans les bases de données. De plus, elle assure le suivi scientifique et technique de l'opération d'inventaire selon les normes nationales.

VII - CALENDRIER

L'enquête se déroule sur trois ans.

Afin de calibrer les outils et affiner une méthodologie appropriée aux besoins du territoire, trois communes (Thorigny-sur-le-Mignon, Priaires et Usseau) ont été étudiées. Elles ont été choisies pour leur patrimoine variés majoritairement rural, leur complémentarité, leur proximité et leur cohérence territoriale à la frontière du Marais poitevin et de la Plaine de Courance. Ainsi, elles présentent à elles trois des typologies diverses. En effet, les communes de Thorigny-sur-le-Mignon et Priaires possèdent un patrimoine non étudié et méconnu jusqu'alors. Tandis que l'intérêt patrimonial sur la commune d'Usseau était déjà prégnant ; en raison, notamment, de la présence d'une nécropole mérovingienne et du château d'Olbreuse.

Le diagnostic effectué par le cabinet AVEC a révélé une méconnaissance et une non appropriation des patrimoines sur certaines communes, en particulier celles situées dans la Plaine de Courance. L'enquête d'inventaire sera orientée dans un premier temps vers ces communes.

Annexes

Annexe 1 : liste des associations présentes sur le territoire

- Société mauzéenne d'histoire et généalogie (canton de Mauzé)
- Association Escale Patrimoine (Aiffres)
- Association Bessines Animation (Bessines)
- Association Atelier Patrimoine (Vouillé)
- Fors passion (Fors)
- Association historique de St Maxire (St Maxire)
- Asst'Uss (Usseau)
- Association Sauvegarde et Nature (Prahecq)
- Association Les Fiefs Viticoles (La Foye-Monjault)
- Association des amis du moulin de Rimbault (Beauvoir-sur-Niort)
- Associations des amis du château Coudray Salbart et du Château de Mursay (Echiré)
- Comité de sauvegarde du patrimoine régional de Sainte Macrine et Les amis du four à pain et du petit patrimoine (Magné)
- Association de promotion de l'Angélique Niort – Marais poitevin
- Les amis des musées de Niort
- Le Chaleuil d'au Pays Niortais
- Association pour la Sauvegarde Patrimoine Aéronautique Niortais – Escadrille du Souvenir
- Deux Sèvres Nature Environnement (Deux-Sèvres)
- Association pour la sauvegarde des cimetières familiaux protestants (Région Poitou-Charentes)

Liste établie en novembre 2018, par AVEC-Ingénierie.

Annexe 2 : Parcours patrimoniaux existants

Rappel des parcours patrimoniaux existants

Itinéraires pédestres, VTT et équestres

Chemin communal du Ille millénaire : parcours de Romagné, parcours du Fief Joly, parcours du Lambon, parcours des Fontenelles, parcours de Surimeau, parcours de Buffevent, parcours du marais de Saint-Rémi, parcours du Grenouillet, parcours de la Tranchée. Circuit "Balade souchéenne"

Sentiers de Sté Pezenné : "Histoire et patrimoine" (circuit 1), "Nature et culture" (circuit 2), "Envolée à travers champs" (circuit 3). Niort intra-muros

Circuit "La Sèvre niortaise vous conte" (6 étapes). Projet de parcours historique (bourg) **Niort**

Circuit "Sèvre et légendes" **Magné**

Projet de sentier « De port en port »

Circuits "La Chevauchée du Marais Poitevin" (Equ.) "Sur les pas d'Henri IV", circuit faune et flore

Circuit "Le Marais, terre apprivoisée"

Circuit "Chemin faisant sur l'histoire d'Arçais"

Circuit "Aux portes du Marais Poitevin"

Circuits "A la découverte du Marais sauvage, "Les Terres" » (Equ.)

Circuits "Le Port Goron d'Amuré", "ENS Marais de Saint Georges et d'Amuré ». Parcours des lavoirs

Circuit "Au fil du Mignon"

Circuit "Balade au bord de la Mère"

Circuit "Le charme d'un village source"

Circuit fontaines et lavoirs

Circuits "La Vallée de Saint-James" et "Les Farfadets" **St-Maxire**

Circuits des lavoirs **Échiré**

Circuit "Mélusine au bord de la Sèvre" **St-Gelais**

Circuits "La pierre et l'eau" **Sciecq**

Projet de circuit patrimonial en partenariat avec le Conseil Départemental **Vouillé**

Circuits des vénelles et des cimetières familiaux protestants **Affres**

Circuit "Le Guirand'eau" (parcours dans le bocage) **Prahecq**

Circuit de Mairie" **Margny**

Projet de circuit patrimonial sur la forêt de Chizé (en partenariat avec le Conseil Départemental et l'ONF) **Brûlain**

Circuits "La ronde des cantines", "Sur les pas de la négrette", "A la recherche du vignoble perdu" (VTT) **St-Romans-des-Champs**

Projets de circuit patrimonial sur la forêt de Chizé (en partenariat avec le Conseil Départemental et l'ONF) et de sentier sur l'utilisation du vent (avec Prissé la Charrière) **La-Foye-Monjault**

Beauvoir sur Nort

Plaine d'Argenson

Circuit Prissé la Charrière "ENS - Forêt du Grand Bousseau"

Annexe 3 : Sources du diagnostic patrimonial

Récolement de la documentation existante auprès des institutions / communes

DRAC Aquitaine / DREAL

- Liste des UP immeubles MH et objets MH - bases Mérimée et Palissy
- Bilans scientifiques régionaux (BSR) et liste des opérations archéologiques – Service Régional de l'Archéologie
- Atlas des Deux-Sèvres (sites inscrits ou classés)
- Inventaire des richesses naturelles des Deux-Sèvres – DREAL / Deux Sèvres Nature Environnement

Service Patrimoine et Inventaire de Poitiers / Région Nouvelle Aquitaine

- Inventaire du patrimoine industriel de Poitou-Charentes (1986 - 2005)
- Inventaire des mémoires ouvrières (2009 – 2016)
- Bibliographie relative au patrimoine des communes de la CAN
- Pré-inventaire bénévole partiel Niort et Prahecq
- Enquête thématique sur le patrimoine roman (Eglises de Beauvoir-sur-Niort, de Coulon et de Prahecq, Donjon de Niort)
- Inventaire du Patrimoine de la Sèvre Niortaise (en cours : 2016 – 2021) – Service Patrimoine et Inventaire de Poitiers / Région Nouvelle Aquitaine / Centre Vendéen de Recherches Historiques : inventaire de la Ville de Niort réalisée (1 km de part et d'autre de la Sèvre), inventaire des autres communes de la CAN en 2021

PNR Marais Poitevin

- Inventaire du patrimoine culturel du Parc Naturel Régional Marais Poitevin (1997 – 1999) réalisé par le cabinet Atemporelle
- Opération de collecte de témoignages d'anciens dans le Marais (Centre de documentation du PNR)

Autres

- Données transmises par les communes de la CAN (2017)
- Plans locaux d'urbanisme (données dans les rapports de présentation pour 24 communes) et autres documents d'urbanisme (AVAP Coulon et Arcais)
- Données touristiques (sites des communes et de l'Office de Tourisme Niort / Marais Poitevin, dossier Petite Cité de Caractère Coulon)
- Enquête sur les mémoires ouvrières niortaises – Fabriqué à Niort : mémoire ouvrière (2012) - Conseils de quartier de la Ville de Niort
- Inventaire des monuments aux morts du Sud des Deux-Sèvres (2017 – 2018) - Société mazéenne d'histoire et généalogie
- Inventaire des cimetières familiaux protestants (en cours) - Association pour la sauvegarde des cimetières familiaux protestants